

T HURINS'

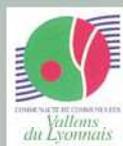
BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Janvier 2008

N° 97



Intercommunalité



Sommaire

EDITORIAL	P. 3
INFORMATIONS MUNICIPALES	P. 4
INFORMATIONS INTERCOMMUNALES	P. 10
VIE DE LA COMMUNE	P. 14
INFORMATIONS DIVERSES	P. 16
VIE ASSOCIATIVE	P. 17
ÉTAT CIVIL	P. 24
VOUS AVEZ LA PAROLE...	P. 25
CALENDRIER DES FÊTES 2008	P. 26-27
PLACE DE THURINS ILLUMINÉE	P. 28

Horaires d'ouverture de la mairie :

- Tous les matins de 8 h 30 à 12 h (sauf vendredi de 9 h 30 à 12 h) et les mardi et jeudi après-midi de 13 h 30 à 17 h 30
- Permanence urbanisme, de préférence sur rendez-vous, le 3^e samedi de chaque mois.

La mairie sera fermée les samedis 26 janvier, 23 février et 22 mars.

MAIRIE DE THURINS

2, place Dugas - 69510 Thurins
Tél. 04 78 81 99 90 - Fax : 04 78 48 94 54
E-mail : thurins@coteaux-lyonnais.com

***Nous invitons les associations à déposer leurs articles
pour le prochain bulletin à la mairie.
Tout texte non parvenu avant le 10 mars 2008
ne paraîtra pas dans le numéro du deuxième trimestre 2008.***

Merci de votre compréhension.



Responsable de la publication : Anny Meignier, adjointe
Comité de rédaction : la commission "information"
Création, réalisation : Freemac, 69590 St-Symphorien-sur-Coise - Tél. 04 78 57 70 70

Nous remercions toutes les personnes qui ont accepté de nous fournir des photos pour illustrer ce bulletin (Patrick Siquin, Bernard Meignier, Gilbert Loir et autres personnes : élus, membres d'associations thurinoises ou des services municipaux...).

Editorial



Chères Thurinoises et chers Thurinois,

Un mandat municipal dure normalement 6 ans et le mandat qui s'achève aura donc été de 7 ans pour raisons de cumul avec les élections présidentielles et législatives qui ont eu lieu en 2007.

La proximité des élections municipales, lesquelles se dérouleront les 9 et 16 mars prochains, fait que toute expression d'un élu doit être surveillée afin de ne pas pouvoir être considérée comme de la propagande. L'exercice étant difficile, je ne jouerai donc pas avec le feu.

Néanmoins, la période du début de l'année étant propice aux vœux, je voudrais en formuler quelques-uns pour Thurins et pour ses habitants :

Le premier est un vœu de bonne santé pour nos associations et pour leurs responsables ; que la motivation qui les anime ne faiblisse pas, à un moment où le bénévolat se fait rare et où malheureusement l'individualisme prime.

Le second vœu est celui d'une bonne santé également pour toutes nos entreprises locales, qu'elles soient commerciales, artisanales ou agricoles. Que le fruit du travail de tous soit enfin reconnu à sa juste hauteur et que les activités économiques, en prospérant, permettent de maintenir dans notre village une vie où le service de proximité a toute sa place.

Vœu également pour que 2008 s'inscrive comme une année où la prise de conscience environnementale soit encore plus effective que par le passé. Que les citoyens se sentent encore plus concernés par le devenir de notre globe, à un moment où l'on comprend bien que chaque geste compte, même si c'est globalement, mondialement que les orientations doivent être prises rapidement plutôt que dans l'effolement lié à l'urgence.

Vœu enfin pour que notre monde retrouve ses valeurs essentielles de solidarité dans le respect, de compréhension malgré et grâce à nos différences, d'écoute de l'autre, d'humanisme et d'humanité.

Que de conflits seraient évités si la tolérance et la patience se substituaient à l'individualisme frénétique !

Peut-être sourirez-vous en parcourant ces quelques lignes et peut-être penserez-vous que le maire est un doux rêveur lorsqu'il s'exprime ainsi... Pourtant, je vous demande modestement d'y réfléchir ; comme dirait La Palisse, «ça peut pas faire de mal».

Sur ce trait d'humour, je vous souhaite sincèrement à toutes et à tous une bonne forme et de bons projets 2008 pour vous et pour les autres !

Bonne année 2008 pour Thurins et tous ses habitants...

*Le Maire,
Roger Vivert*

Informations municipales

DES NOUVELLES DES «GRANDS CHANTIERS» EN COURS

Voirie

- **CARREFOUR R.D. 25 ET R.D. 311 : TRAVAUX PRATIQUÉMENT TERMINÉS**
Un trottoir va être réalisé dans l'angle de la maison Moretton pour se raccorder à l'existant (en direction de Saint Martin).
- **TRAVAUX DE MISE EN SÉPARATIF DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT, RUE DE LA POSTE ET PLACE DUGAS CONDUITS PAR LE S.I.A.H.V.G.**
Grâce à une météo clémente et aux efforts et à la bonne volonté de chacun, ils se sont déroulés dans les meilleurs délais et sont enfin terminés.
Nous remercions vivement l'entreprise Lacassagne qui a respecté les demandes de la municipalité et a su d'adapter pour faciliter au maximum le bon fonctionnement des commerces riverains pendant ce chantier.
Merci aussi aux riverains et aux commerçants pour leur patience et leur compréhension ainsi qu'aux Thurinois qui ont accepté de se garer un peu plus loin pour aller faire leurs courses.
Un revêtement provisoire en «tricouche» sera réalisé fin janvier rue de la Poste en attendant que le remblaiement des tranchées se stabilise et qu'un projet de réfection globale de la rue soit étudié.
- **RÉHABILITATION DE LA PLACE DE LA FONTAINE**
La mise en séparatif des réseaux étant terminée, la mise en place de l'éclairage est en cours (conduite par F.O.R.C.L.U.M pour le S.Y.D.E.R).
Les travaux de réfection du sol (place et trottoirs de l'angle de la

rue du 8 mai à l'angle de la rue du Michard) commenceront fin février. Durée prévue pour cette réalisation : 4 mois.

- **TRAVAUX DE MISE EN SÉPARATIF DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT SUR LA RD25, DU CARREFOUR AVEC LA ROUTE DE ST MARTIN (RD 311) AU PLATEAU DE VIE DE LA FOLLETIÈRE**
Début du chantier prévu courant mars. Les travaux commenceront par le bas de la rue. Une déviation sera mise en place par la rue du 8 mai et la rue des Vergers (comme l'été dernier). Des informations pour la circulation seront données en temps voulu dans la presse et au panneau d'affichage de la mairie.
- **ÉLARGISSEMENT DU CARREFOUR DE LA R.D. 25 AVEC LA ROUTE DU JARICOT : EN COURS**
Suite à la demande de la municipalité, après l'accident d'un poids lourd au niveau du Plat, la C.C.V.L. accompagnera ces travaux par la pose de 2 ralentisseurs (l'un 20 m avant, l'autre 20 m après le carrefour) pour amener les véhicules à ralentir en entrant dans le village.
Dans le même but, le panneau d'entrée d'agglomération a été déplacé (remonté vers Yzeron).

Bâtiments

- **VESTIAIRES TENNIS PISCINE**
L'avant-projet définitif a été validé
Début des travaux prévu en février 2008.

ENFANCE - JEUNESSE

Un accueil périscolaire tonique !

EXPOSITION «LA NATURE, POURVU QUE ÇA DURE»



A l'issue d'une réflexion sur l'importance des fruits et légumes dans leur alimentation, les enfants de l'accueil périscolaire, du T.Y.M. et de l'école maternelle du Cerf Volant ont réalisé des dessins, peintures, sculptures, affiches, slogans... regroupés pour une exposition très colorée, fin novembre, dans la salle de la Mairie.

SEMAINE ESPAGNOLE

Le lundi, nous avons parlé des fêtes de Noël en Espagne sous forme de «conte» et d'anecdotes.
Le mardi, un sketch avec Dolorès (Béangère) et le rythme de vie en Espagne, raconté par Marie aux enfants.
Le jeudi, ils ont découvert la danse traditionnelle espagnole : le flamenco. Avec animatrices en tenues traditionnelles (que vous avez peut-être eu l'occasion de croiser dans le village !), démonstration de danse et visualisation d'images (histoire du flamenco, philosophie...).
Et enfin, la semaine s'est terminée avec l'apprentissage des palmas (rythme avec les mains), l'écoute, la reconnaissance des sons flamenco et le jeu du chef d'orchestre.
Un quiz a été donné à ceux et celles qui voulaient participer au jeu. La remise des prix du meilleur quizzeteur a eu lieu dans la semaine du 10 au 14 décembre, pendant le temps de midi.
Dans l'ensemble, le retour des enfants a été très positif ! C'est à refaire !

(Marie, animatrice)

Mise en place de «l'aide aux devoirs» pour les collégiens, par l'animatrice de l'Espace Jeunes de la M.J.C., les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h 30 à 18 h 30 dans la salle du 1^{er} étage de la mairie.

PERSONNEL COMMUNAL

Service administratif



Valérie Vial quitte Thurins pour aller s'installer dans les Hautes-Alpes avec sa famille.

Très appréciée par tous les Thurinois à l'accueil de la Mairie pour «son efficacité dans la sobriété, sa patience, sa compréhension et... son éternel sourire», comme l'a souligné M. le Maire au cours du pot de départ, Valérie assurait aussi régulièrement

l'heure du conte à la médiathèque pour le plus grand plaisir de son fidèle auditoire.

Tous nos souhaits l'accompagnent, ainsi que sa famille, pour cette nouvelle page de leur vie.



Caroline Bertholat la remplacera pour accueillir et renseigner les Thurinois. Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe et une bonne adaptation dans son poste.

Recensement de la population du 17 janvier au 16 février 2008

L'ENQUÊTE EST OBLIGATOIRE

(Voir la feuille d'explications insérée dans ce bulletin et la plaquette disponible en mairie) Nous insistons sur le fait que les informations recueillies sont confidentielles. Protégées par la loi, elles ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

LES AGENTS RECENSEURS

5 agents ont été recrutés par la municipalité pour pouvoir effectuer le recensement dans les délais imposés, chacun prenant en charge un secteur de la commune.

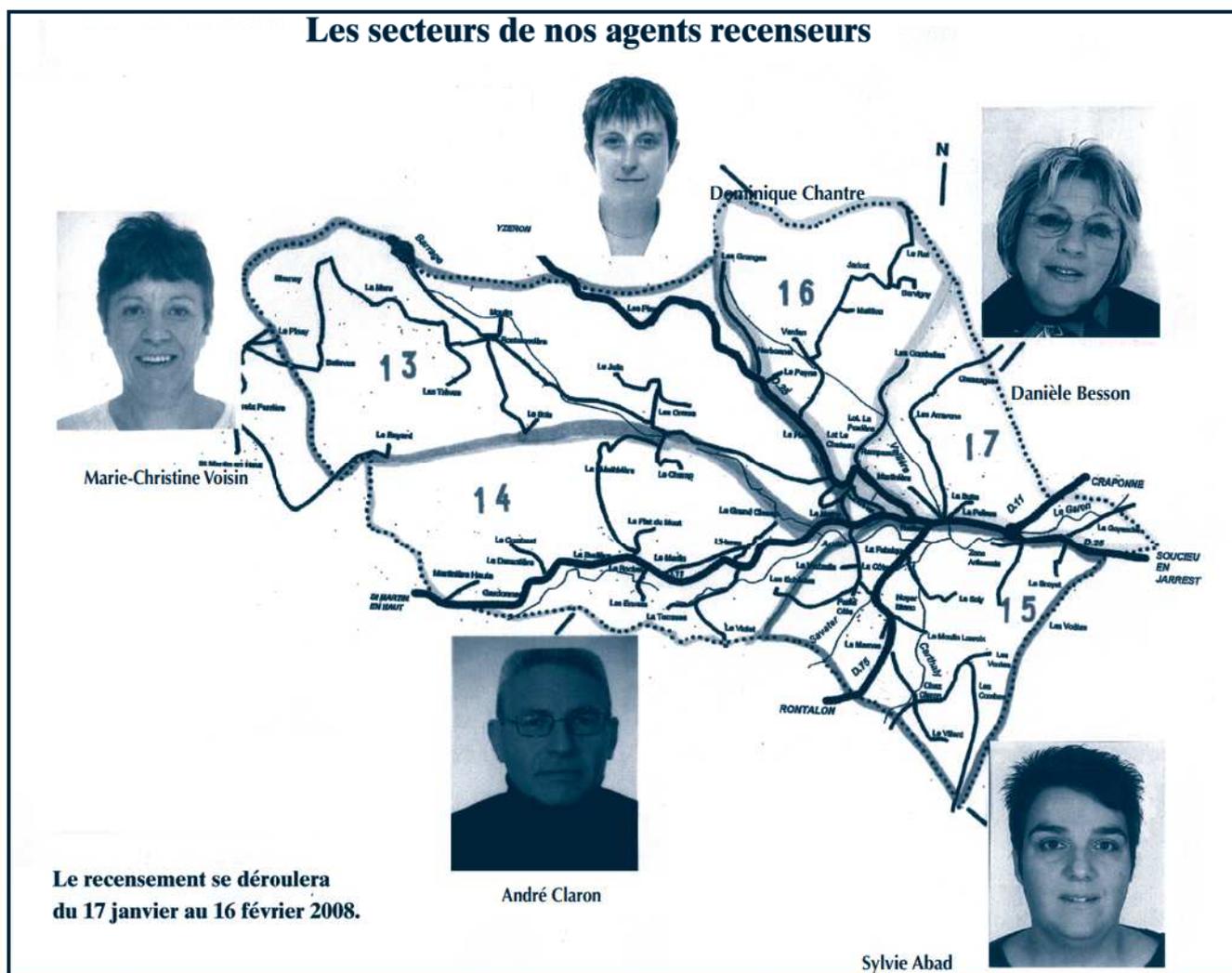
- Secteur 13 (Nord-Ouest) : Marie-Christine Voisin
- Secteur 14 (Sud-Ouest) : André Claron
- Secteur 15 (Sud) : Sylvie Abad
- Secteur 16 (Nord) : Dominique Chantre
- Secteur 17 (Est) : Danièle Besson

Ces agents seront porteurs d'une carte officielle tricolore, avec leur photo, et signée par M. le Maire.

N'hésitez pas à la leur demander si vous ne les reconnaissez pas.

Contact mairie pour tout problème ou besoin de renseignement concernant le recensement : Rachel Kumar - Tél. 04 78 81 99 98
Les résultats du recensement seront disponibles sur le site www.insee.fr

Les secteurs de nos agents recenseurs



Informations municipales (suite)

AFFAIRES CULTURELLES

Tournoi Interrégional du Jeu de Dames

Suite aux contacts établis avec le président du «Damier Lyonnais», après la Journée du Fruit dont il était l'invité d'honneur, le Tournoi Interrégional du Jeu de Dames s'est déroulé à Thurins, le 25 novembre, à la salle des sports.

37 joueurs de haut niveau ont pris part à ce tournoi, 12 clubs de la Ligue Rhône-Alpes étaient représentés. Les amateurs avaient la possibilité de se mesurer aux participants mais ont très peu répondu à leur invitation !

La journée s'est terminée autour du «Thurinois» offert par la municipalité.

L'expérience devrait être renouvelée l'année prochaine.



Les vainqueurs du tournoi avec M. le Maire et le président du Damier Lyonnais.



Expositions

«ROUTES ET CHEMINS»

Actuellement visible dans la salle des mariages, cette exposition restera en place jusqu'à la fin janvier aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Elle regroupe des cartes et informations rassemblées par le groupe «recherche sur l'histoire et le patrimoine de Thurins» sur l'évolution des voies de communication sur le territoire communal depuis 1824, des panneaux sur les chemins de Saint Jacques de Compostelle présentés par l'Association Rhône-Alpes des Amis de Saint Jacques et des chemins à suivre... des yeux, peints par des artistes amateurs de l'Ouest Lyonnais.

Merci à tous pour leur participation.



Un auditoire attentif...



Nadine Fayolle nous expliquant «l'accueil jaquaire»

En écho à cette exposition, une rencontre sera organisée par la M.J.C. au printemps avec Joël Bailliart le «marcheur mâcheur de mots» autour de son livre «Envol serein du canard laqué» qui relate sa marche de Romans à Compostelle.

Des précisions seront données dans le prochain bulletin.

Médiathèque

L'HEURE DU CONTE

Depuis quelques années, Valérie VIAL animait ce moment. Elle est partie avec sa famille... Nous la remercions pour les bons moments passés à écouter ses histoires.

Cette animation va continuer, toujours au rythme d'un mercredi par mois, en fin de matinée (à 11 h), quelques mamans bénévoles ayant manifesté le désir de venir raconter des histoires à tour de rôle. Toutefois, afin que ce ne soit pas trop lourd, il serait bon d'avoir un peu plus de volontaires pour pouvoir établir un roulement.



PETITE ANNONCE :

Petites oreilles cherchent conteur(s) et/ou conteuse(s) pour remplacer Valérie...

Si intéressé(e)s, se faire connaître auprès de la responsable de la médiathèque, Agnès Collonges, pendant les heures d'ouverture (Tél. 04 78 81 70 21).

EXPOSITIONS À VENIR...

En 2008, deux expositions seront présentées à la Médiathèque
En avril - mai :

«**34 illustrateurs africains pour la jeunesse**», avec présentation de 25 livres illustrés par des artistes africains et des affiches

En septembre - octobre

«**Béatrix Potter et Pierre Lapin**»

Cette dernière a créé Pierre Lapin : elle est connue pour son talent d'illustratrice et a laissé une œuvre de véritable peintre qui a séduit des générations d'enfants.

DEUX NOUVELLES REVUES À LA BIBLIOTHÈQUE

Cette année, nous avons souscrit 2 nouveaux abonnements :
LA MAISON ECOLOGIQUE et RUSTICA (la revue des jardins).

INSCRIPTIONS : NOUVEAUX TARIFS AU 1^{ER} JANVIER

- **Inscription pour prêt de livres uniquement** : gratuit pour les enfants, 13 euros par famille pour les adultes.
- **Inscription pour le prêt de cassettes audio et vidéo ou C.D. uniquement** : 9 euros pour tous.
- **Inscription pour tous les prêts** : 22 euros par famille.



Pour rencontrer le maire ou les adjoints

- M. le Maire : jeudi et samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous
- Anny Meignier : sur rendez-vous
- Christian Marjollet : sur rendez-vous
- Paul Bouvard : sur rendez-vous
- Claude Claron : sur rendez-vous
- Eric Chantre : sur rendez-vous

ENVIRONNEMENT

Développement durable, sommes-nous prêts ?

Construction, rénovation, faut-il miser sur les énergies renouvelables ?

«Énergies renouvelables et efficacité énergétique» : tel a été le thème de la réunion publique du 20 novembre organisée à la mairie, en partenariat avec la M.J.C. de Thurins.

Flambée du prix du pétrole, raréfaction des énergies fossiles, ouverture des marchés de l'électricité et du gaz, réchauffement climatique, Grenelle de l'environnement... Nous nous posons beaucoup de questions et sommes régulièrement démarchés, via du porte à porte ou par téléphone, pour toutes sortes d'offres liées à la question du chauffage.

Que nos motivations soient économiques ou écologiques, il convient de regarder du côté des énergies renouvelables pour se chauffer.

Dans un contexte où le prix de l'énergie augmente et où les aides de l'État et des collectivités en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables sont importantes, les sollicitations commerciales fleurissent et il est parfois difficile d'avoir une vision globale des enjeux, de choisir des solutions et éventuellement de les programmer dans le temps.

Pour vous aider à y voir plus clair et pour vous orienter vers les solutions d'économie d'énergie et de chauffage les plus adaptées à votre habitat, l'ADEME et la Région Rhône-Alpes ont mis en place les Espaces INFO->ENERGIE, un service neutre et indépendant.

Les conseillers INFO->ENERGIE sont à votre service gratuitement pour vous informer en toute indépendance sur les économies d'énergie, les énergies renouvelables ainsi que les aides et les financements.

Pour plus d'informations :

Espace Info->Energie du Rhône :

HESPUL - 114, bd. du 11 novembre 1918 - 69100 Villeurbanne

Tél. 04 37 47 80 90

Internet : <http://www.infoenergie69.org>

Les conseillers INFO->ENERGIE sont à votre disposition du mardi au vendredi :

• Par téléphone, courrier, courriel

• Sur rendez-vous, à Villeurbanne ou près de chez vous lors de permanences locales.

Comme le dit l'association de Nicolas Hulot «chaque geste compte».

A NOTRE NIVEAU NOUS POUVONS TOUS AGIR :

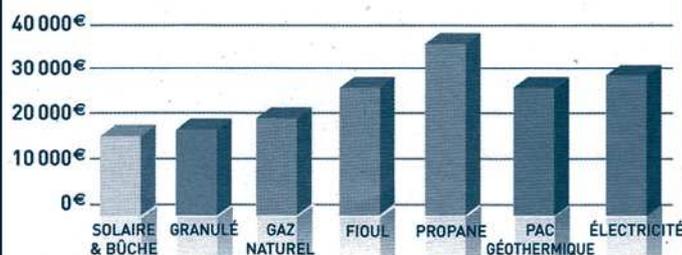
- en nous inscrivant dans une démarche active et responsable visant à limiter notre consommation d'énergie
- en privilégiant les équipements les moins gourmands en énergie
- en utilisant des énergies renouvelables

DANS LA CONSTRUCTION OU LA RÉNOVATION, LES PISTES SUIVANTES PEUVENT ÊTRE SUIVIES :

- Avec une bonne isolation, on peut atteindre une consommation de 50 kw par m² par an.
- Utilisation d'équipements performants
 - Chauffe-eau solaire
 - Chaudière à basse température
 - Chaudière à bois
 - Panneaux photovoltaïques
 - Etc...

N'hésitez pas à demander conseil à l'association HESPUL

COUT GLOBAL DU CHAUFFAGE SUR 15 ANS : LES RENOUEVABLES MOINS CHÈRES QUE LES FOSSILES



Hypothèses : coût d'investissement et d'exploitation sur 15 ans d'une maison de 120 m² des années 80.

+ d'infos : <http://www.infoenergie69.org/comparatif>

Enfin, hors les aides de la Région, les investissements dans l'économie d'énergie permettent de bénéficier de crédits d'impôts

- pour la période du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2009, le montant maximum de dépenses ouvrant droit au crédit d'impôts est de 8 000 Euros pour une personne seule, 16 000 Euros pour un couple et 400 Euros de plus par personne à charge

- 15 % pour les chaudières à basse température
- 25 % pour les chaudières à condensation et les matériaux d'isolation thermique ou les appareils de régulation
- Ces pourcentages passent à 40 % pour les travaux réalisés sur une habitation achevée avant le 1^{er} janvier 1977 et s'ils sont réalisés dans les deux ans de l'acquisition de ce bien
- Enfin 50 % pour les équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable

Attention au respect des normes (pour toute question possibilité de contacter Impôts Service au 0 820 32 42 52).

Collecte des ordures

DU CHANGEMENT DANS LA COLLECTE DU TRI SÉLECTIF DÈS JANVIER 2008 (voir les explications de la C.C.V.L. dans les informations intercommunales).

MODIFICATION DU LIEU DU POINT DE REGROUPEMENT DES POUBELLES, PLACE DU 11 NOVEMBRE.

A la demande des riverains et à cause des nuisances créées par le point de regroupement des poubelles actuel, son déplacement au cimetière (plus éloigné des habitations) est proposé (en essai pour six mois).

En effet, le point actuel, qui n'est pas utilisé uniquement par les riverains, déborde constamment.

De plus, le manque de discipline de certains (non-respect des recommandations) crée des problèmes d'odeurs et d'hygiène.

Il est rappelé que les points de regroupement ne doivent être utilisés que pour les déchets ménagers. Les autres : encombrants, déchets verts ou polluants (piles...), etc, doivent être apportés à la déchetterie.

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS ET DÉCISIONS PRISES AU COURS DE CE TRIMESTRE

Réunion du Conseil Municipal du 28 septembre 2007

- **Demandes faites**
 - Apprès de la Direction Régionale Jeunesse et Sports pour obtenir l'agrément «centre de loisirs» pour l'accueil périscolaire.
 - Apprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon pour bénéficier du versement de la «prestation de service ordinaire» pour cet accueil.
- **Signature d'une convention d'objectifs** avec la fédération des M.J.C. en Rhône-Alpes.
- **Signature d'une convention de financement** avec l'O.G.E.C. de Thurins, formalisant les conditions exactes de prise en charge des dépenses de l'école privée «les chemins de Saint Jacques» après le passage en contrat d'association de cette dernière avec l'État.
- **Acceptation du retrait de 2 syndicats d'eau potable** (S.I.M.I.M.O et S.I.D.E.S.O.L.) du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Garon (S.M.A.G.G.A.) et approbation des modifications à apporter aux statuts du S.M.A.G.C.A. qui en découlent.
- **Approbation du principe de cession gratuite** de 90 m² pris sur le terrain de M. Guillaume, à la Côte, pour permettre l'élargissement de la voie. Cette portion de terrain intégrera le réseau de voies publiques du territoire communal.

Réunion du Conseil Municipal du 26 octobre 2007

- **Principe de vente de terrains communaux :**
Terrain Fayolle, terrains du site de la Plaine (terrains «Berrier» et de l'ancienne école privée), terrain situé à proximité du lotissement de la Perrière.
Ce «principe de vente» est une démarche administrative qui acte la décision d'entamer une réflexion sur l'avenir de ces biens. Il ne s'agit en aucun cas d'une vente qui, elle, fera l'objet d'une délibération avec indication du prix de vente du bien concerné et du nom de l'acquéreur.
Les Thurinois seront informés des projets concernant ces terrains lorsqu'ils seront à l'étude et qu'une concertation sera engagée (comme nous le faisons actuellement pour le site de la Plaine).
- **Délégation du Conseil Municipal au Maire** pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fourniture et de services qui peuvent être passés selon une procédure adaptée.

Réunion du Conseil Municipal du 23 novembre 2007

- **Avenants au marché de travaux de réhabilitation de la Maison Vincent**

- Modifications de prestations sans incidence financière pour les entreprises Tremplin et S.T.I.E.C.
- Travaux complémentaires (324 euros H.T.) pour l'entreprise Larat.

- **Signature d'un contrat de collecte des objets encombrants** en porte à porte entre la commune et la société SITA MOS. Coût du traitement : 105 euros H.T. la tonne et 8,10 euros H.T. la tonne pour la taxe générale pour activités polluantes.
- **Décision de soumettre à déclaration préalable les travaux de clôture**, suite à la réforme du permis de construire entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2007 qui conduit le Conseil Municipal à se prononcer sur ce point.
- **Participation financière de la M.S.A.** étendue au volet «jeunesse» du Contrat Enfance Jeunesse 2007-2010 de la C.C.V.L. (4.54 % de la participation de la Caisse d'Allocations Familiales).
- **Signature du volet «jeunesse» du Contrat Enfance Jeunesse** passé entre la caisse d'Allocations Familiales et la C.C.V.L.
- **Désignation de 5 agents recenseurs**, pour la réalisation du recensement, et d'un coordinateur communal.
Acceptation des modalités de rémunération de ces agents vacataires.
- **Approbation du retrait de la Commune de Courzieu** du Syndicat Intercommunal de Construction et de Gestion de la gendarmerie de l'Ouest Lyonnais.
- **Vente de la «maison Charpin»**, 1 impasse des sapins, pour un montant de 300 000 euros.

Réunion du Conseil Municipal du 14 décembre 2007

- **Reconduction de la convention d'assistance juridique** avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône (coût de cette mission pour 2008 : 1 774 euros)
- **Instauration du permis de démolir sur le territoire de la commune** (qui n'était plus obligatoire dans la nouvelle réglementation d'urbanisme), afin de disposer d'informations sur les démolitions de tous bâtiments ou édifices projetées sur le territoire communal.
- **Dépôt d'un permis de démolir concernant la «maison Odin»**, dans le cadre du projet de mise en sécurité des accès et de la circulation sur la RD25 dans cet angle de la Place Dugas, inscrit dans le Contrat pluriannuel 2006-2009 conclu avec le Département.
- **Approbation des rapports d'activités 2006 de la C.C.V.L. et du Syndicat de la Gendarmerie** (ces rapports sont consultables en mairie).

Vous pouvez consulter les comptes rendus complets de ces réunions en mairie.

Les réunions du Conseil Municipal sont publiques et tout citoyen peut y assister (mais ne peut intervenir sans y être invité par M. le Maire).
Les prochaines séances auront lieu les 11 janvier, 8 et 29 février à 20 h 30.

Informations intercommunales



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

«**TOUT POUR LE TRI, LE TRI POUR TOUS**»
LA C.C.V.L. S'ENGAGE

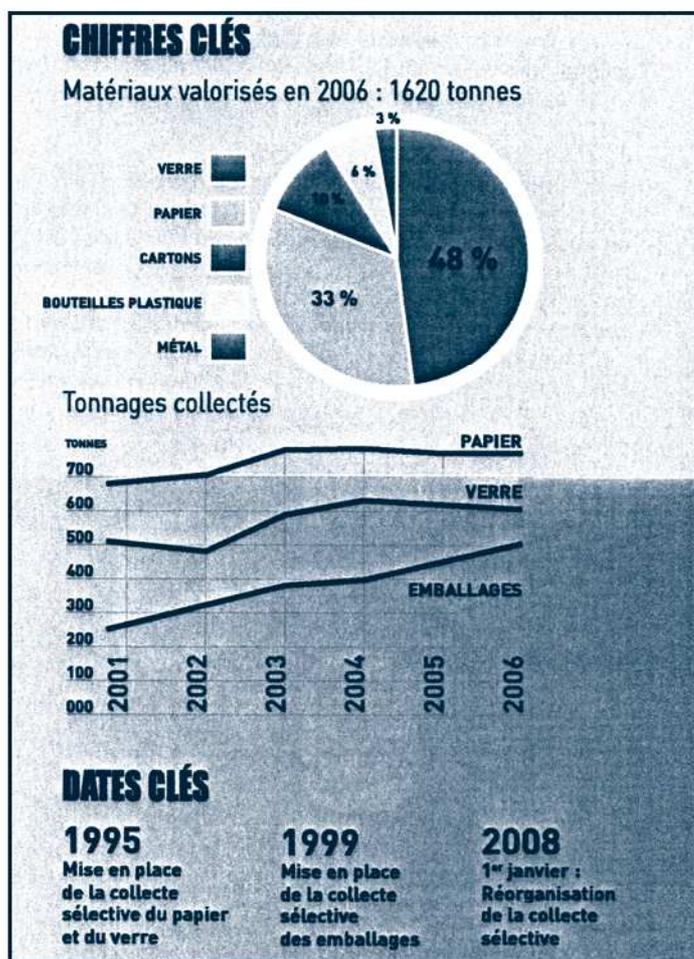
Simplifier le geste de tri
Améliorer les performances de tri
Maîtriser les coûts de collecte

1. Bilan de 13 ans de collecte sélective

«Les élus de la C.C.V.L. se sont engagés dans une démarche d'optimisation du service tout en garantissant la réalisation d'économies futures. Le changement le plus marquant est la collecte du verre en points d'apport volontaire.

Ce changement ne doit pas entamer le sens civique de chacun d'entre vous qui réalisez ce geste si simple qu'est le tri du verre».

Emmanuel Mony, Président de la C.C.V.L.



2. Les raisons du changement

SOCIALE

La collecte en caissette en général, et la collecte du verre en particulier, devenaient difficiles du fait de la pénibilité du travail des ripeurs. Ce mode de collecte ne répondait plus aux exigences de la législation du travail.

ECONOMIQUE

La collecte des emballages et du papier en mélange coûte aujourd'hui moins cher à la collectivité que celle des deux flux séparés, tout en étant aussi efficace. La collecte du verre en points d'apport volontaire est également moins onéreuse.

ÉCOLOGIQUE

Le nombre de camions circulant chaque semaine diminue. Les déplacements aux points d'apport volontaire du verre sont souvent réalisés dans le cadre d'autres trajets (école, épicerie...)

3. Ce qui change

• Le mode de collecte des emballages et du papier

Hier les caissettes jaunes et bleues

Aujourd'hui, un geste plus simple : le bac jaune

La collecte en caissettes devenant obsolète, les caissettes, laissées à votre disposition, sont remplacées par un bac jaune.

LE BAC JAUNE

D'une capacité adaptée à la taille de votre foyer, le bac jaune est mis gratuitement à votre disposition par la C.C.V.L. A partir du 1^{er} janvier 2008, il est destiné à la collecte sélective des emballages et du papier en mélange. Vos déchets doivent impérativement y être déposés en vrac, sans sacs plastiques. Les habitants qui utilisaient déjà des conteneurs ne changent pas leurs habitudes.

Une question ? bacjaune@cc-vallonsdulyonnais.fr

Avantages pour la collectivité

- Moins cher : collecter un seul flux plutôt que deux est plus économique.
- Les cartons et les papiers ne sont plus mouillés : tous les matériaux collectés pourront ainsi être recyclés.
- Cadre de vie amélioré par plus de propreté.

Avantages pour les usagers

- Geste du tri plus simple : on mélange le papier et les emballages
- Un seul bac à sortir les jours de collecte
- Plus pratique : le bac roule.

Sont acceptés : acier et aluminium ; briques ; carton et papier, journaux, magazine ; bouteilles et flacons en plastique.

Sont interdits : les emballages ou objets en plastique autres que les bouteilles et les flacons. Les emballages pleins.

Fréquence de la collecte : tous les 15 jours.

Votre bac jaune est collecté un mercredi sur deux.

Pour toute question ou problème rencontré :

bacjaune@cc-vallonsdulyonnais.fr

• Le mode de collecte du verre

Hier, la caissette verte.

La collecte en porte à porte du verre en caissette est remplacée par les silos à verre.

Aujourd'hui, le verre dans les silos à verre implantés aux points d'apport volontaire.

Sont interdits : les bouchons, la faïence ou encore la vaisselle en verre qui sont à jeter avec les ordures ménagères.

LE SILO À VERRE

Répartis sur l'ensemble du territoire de la C.C.V.L., les points d'apport volontaire sont en place depuis le mois de décembre 2007.

Plus économique et plus écologique, ce mode de ramassage du verre sera efficace grâce à vous. Ne perdons pas notre motivation pour trier le verre : il possède la faculté de se recycler à l'infini et à 100 %.

Avantages pour la collectivité

- La collecte du verre en points d'apport volontaire est moins onéreuse.
- Amélioration des conditions de travail du personnel de collecte.

Avantages pour les usagers

- Fini le réveil à 6 h du matin pour les habitants des débuts de ronde.
- Fini le problème des éclats de verre sur la chaussée.

Des conteneurs pour le verre sont implantés sur 7 endroits de la commune :

- Parking communal route d'Yzeron
- Parking de la mairie (vers l'entrée)
- A proximité du point de regroupement des hameaux du Violet de la Terrasse
- A proximité du point de regroupement de la Mathivière
- Parking du cimetière
- Vers le rond-point de la Valotte
- Parking de la piscine.

4. Ce qui ne change pas

Pour vous débarrasser de vos gravats, déchets verts, encombrants, ferraille, bois, déchets dangereux...

Une seule adresse : Déchetterie intercommunale

Parc d'Activités des 2 Vallées - 69670 Vaugneray - Tél. 04 78 45 76 83

Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais

20, chemin du Stade - 69670 Vaugneray

Service administratif : 04 78 57 83 80

Service Environnement Redevance ordures ménagères :

04 78 57 83 93 - www.ccvl.fr



ENSEMBLE VOCAL DES VALLONS DU LYONNAIS

Le chœur Vocalise recrute choristes confirmés (pupitres sopranes, tenors et basses)

SES PROJETS :

- Le Roi David de Honneger en septembre 2008
- Missa Solemnis de Beethoven ou le Roi Arthur de Purcell en 2009/10

- **SON FONCTIONNEMENT** : un week-end de répétition par mois, samedi de 14 h à 18 h 30, dimanche de 9 h à 12 h, à Vaugneray. Répétitions de pupitres possibles entre les week-ends, organisées à l'initiative des pupitres eux-mêmes.

• SES PRINCIPALES RÉALISATIONS

Magnificat et Passion selon St Jean de Bach, Requiem de Mozart, Dixit Dominus de Haendel, Gloria de Poulenc, Carmina Burana, Missa Choralis de Liszt, Requiem de Verdi, la Création de Haydn...

CONTACTS

- Jean Agache : 04 78 34 94 35 - jagache@tele2.fr
- Christine Verrier : 04 78 44 26 92 - cverrier69280@orange.fr

5. Calendrier des jours de collecte à Thurins

- **Emballages et papiers (bac jaune)** : ramassage tous les 15 jours, les mercredis des semaines paires. (1^{ère} collecte en 2008 : le mercredi 9 janvier)
- **Ordures ménagères** : ramassage 2 fois par semaine : le mardi et vendredi, comme d'habitude.

VRAI OU FAUX ?

- Il faut laisser les bouchons sur les bouteilles et flacons en plastique.

VRAI. Non seulement tout est recyclé mais cela évite de souiller le bac et les autres emballages s'il reste un peu de produit au fond.

- Je peux jeter des emballages pleins ou à moitié vides, ils seront quand même recyclés.

FAUX. Les emballages contenant encore du produit sont éliminés avec le refus et ne sont donc pas recyclés.

- Toutes les briques alimentaires se recyclent.

VRAI. Il suffit de bien les égoutter et il n'est pas nécessaire de retirer le bec verseur en plastique.

- Même vidés, les aérosols sont dangereux.

FAUX. Bien vidés, ils ne présentent aucun risque ni au moment de la collecte ni au centre de tri. S'ils sont pleins, vos aérosols doivent être apportés à la déchetterie.

- Tous les emballages en plastique se recyclent.

FAUX. Seuls les bouteilles et flacons sont recyclables. Tous les autres emballages en plastique sont à jeter avec les ordures ménagères.

- Le point vert présent sur tous les emballages veut dire que l'emballage est recyclable.

FAUX. Cela veut dire que le fabricant participe financièrement au programme Eco Emballages.

- Le verre jeté dans vos ordures ménagères est incinéré.

VRAI. Il n'est pas recyclé alors qu'il pourrait l'être. Il est donc perdu à jamais et coûte au lieu d'être valorisé.



Et très bientôt

NUITS ROMANTIQUES

LE DIMANCHE 10 FEVRIER 2008

À 17 H À L'ÉGLISE DE THURINS

L'Ensemble Vocal des Vallons du Lyonnais nous invite à vibrer avec les grands romantiques allemands : Beethoven - le précurseur - Schubert, Schumann, Brahms, grâce à des chœurs pour voix de femmes, d'hommes, ou mixtes, un tenor soliste, quelques pièces pour piano et la participation de cors, dans une présentation originale et accessible à tous, Sensibilité, émotion, spiritualité sont au rendez-vous.

A voir et à écouter absolument !...



GROUPEMENT D'EMPLOYEURS DES VALLONS DU LYONNAIS

Le G.E.V. est une association qui recrute du personnel pour le détacher ensuite à temps partagé auprès de ses structures adhérentes (PME, association, commerçant, artisan, collectivité...).

Les entreprises nous font part de leurs besoins en personnel et nous leur présentons des candidats correspondant à leurs attentes. Le salarié fait partie du personnel du G.E.V., ainsi toute la partie administrative liée à l'embauche de cette personne est gérée par le G.E.V.

Les Groupements d'Employeurs proposent une nouvelle forme d'emploi, plus adaptée à la conjoncture économique actuelle et répondent à tout type de besoin car nous sommes multisectoriels (nous pouvons travailler sur tous les métiers, dans tous secteurs d'activités).

Le G.E.V. travaille actuellement sur 23 communes (C.C.V.L., COPAMO...) auprès de 73 structures adhérentes au sein desquelles sont détachés une quinzaine de salariés.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter :

Président :

Jean Michel ROZIER

Directrice : Myriam VIRICEL

Tél. 04 78 45 83 83 ou

06 18 79 79 00

Adresse : Z.A. les Deux Vallées
69670 VAUGNERAY

Email : contact@gevl.fr

Site internet : www.gevl.fr

C.C.V.L.

JOURNÉE DES ASSISTANTES MATERNELLES



Environ quarante assistantes maternelles du secteur de la C.C.V.L. ont participé à la deuxième édition de la «Journée nationale des Assistantes Maternelles», le samedi 17 novembre 2007.

Au programme, un «théâtre forum» a animé la matinée. Le thème abordé par la troupe de théâtre «Entrée de Jeu» était les relations parents - assistantes maternelles.

Le public, très réceptif, a eu de nombreuses questions, de prises de positions et de fous rires.

Comment gérer un premier accueil, rassurer les parents mais aussi donner un cadre professionnel ? Comment remplir un contrat de travail dans de bonnes conditions ? Doit-on accepter les coups de téléphone durant la journée de garde et comment bien le gérer ?...

Des sujets qui touchent fort toutes les assistantes maternelles... Certaines ont joué, d'autres se sont exprimées ou bien ont échangé durant le repas offert par les organisateurs.

L'après-midi un atelier «lâcher prise» était proposé. Vers 16 h 30 les convives ont rejoint leurs familles, détendus ... et aussi avec pleins d'idées professionnelles à mûrir !

Cette journée est organisée par les deux collectivités qui gèrent les relais «Les P'tits Pouches» et «Le Monde de Zébulon», le Conseil Général du Rhône et la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais.



LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LES PERSONNES AGÉES

Le S.I.P.A.G. propose aux personnes de plus de 60 ans sur les communes des cantons de Tassin et Vaugneray :

- **Un accueil du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30**, pour une information, une orientation ou un soutien dans des démarches administratives, sociales ou de santé,
- **Un lieu de parole et d'écoute** : un médecin gériatre, une psychologue et une assistante sociale, accueillent régulièrement des personnes âgées et leurs proches pour :
 - Ecouter, analyser une situation personnelle, familiale...,
 - Soutenir l'élaboration d'un projet de vie avec les personnes âgées et leur famille,
 - Aider et accompagner dans la prise de décision,

- Orienter vers les partenaires concernés.

L'accueil est gratuit et confidentiel, sur rendez-vous.

- **Des ateliers et conférences.**
- Sur les communes des cantons de Tassin et Vaugneray existent également :
 - L'association A.B.A.P.A. (Association de Bénévoles Auprès des Personnes Agées)
Contact pour Thurins : Marie-Hélène Ratton (Tél. 04 78 48 93 50)
 - Le S.T.R.A.D.A. (Service de transport et d'aide aux personnes âgées).

S.I.P.A.G. - Tél. 04 37 22 07 24
124, place Andrée Marie Perrin
69290 Craponne
Email : contact@lesipag.org
Site Internet : www.lesipag.org



C.C.V.L. LE CENTRE DE LOISIRS TYM À LA M.J.C. DE THURINS

Chaque mercredi, à partir de 7 h 30 jusqu'à 18 h, le Centre de Loisirs T.Y.M. (Thurins Yzeron Messimy) accueille les enfants de 3 à 12 ans pour des activités manuelles, sportives, ludiques et pédagogiques.

L'équipe dynamique du Centre de Loisirs propose aux enfants un



choix d'activités de telle façon que chacun puisse s'y retrouver. Souvent avec une touche éducative mais donnant toujours une priorité aux loisirs, le T.Y.M. a proposé : une journée à la ferme à St Laurent de Chamousset, la confection de vaches avec de la récup, une immersion dans le monde de Harry Potter pour les vacances...

Depuis les vacances de la Toussaint, les animateurs ont lancé le thème de la diversité culturelle. Cela débouchera pour les plus grands, sur un après-midi en compagnie de Serge ANAGONOU, célèbre danseur africain qui initiera les enfants à cet art et à cette culture.

Le Centre de Loisirs, fermé pendant les vacances de Noël, accueillera les enfants du mercredi 9 janvier 2008 au 2 juillet, petites vacances incluses. Pensez à vous inscrire d'avance !



Et déjà en projet : le samedi 9 février, participation au carnaval de Thurins.

Le Centre de Loisirs s'associe à Delphine MATHIEU, coordinatrice du carnaval, en impliquant les enfants du TYM.



DES RENSEIGNEMENTS UTILES...

Le S.I.P.A.G. met à la disposition des personnes âgées du secteur (ou de leur famille) un livret d'information recensant les aides pour rester à domicile, les différentes sortes d'établissements pouvant les accueillir, les aides financières possibles selon les cas, les autres aides et services, les lieux d'information et d'orientation...

Livret disponible à l'accueil de la mairie ou au Club de l'Age d'Or.

MUSÉE THÉÂTRE GUIGNOL DE BRINDAS

**Ouverture prévue le mercredi
9 janvier 2008.**

Plus de détails dans le n° 18 du «Quoi de Neuf» qui vient d'être distribué.

Vie de la commune

CIRCULATION DANS LE VILLAGE :

retour à la normale jusqu'à la reprise des travaux de voirie sur la RD25 en mars*.

La mise en séparatif des réseaux d'assainissement étant terminée rue de la Poste et Place Dugas, le sens de circulation habituel des rues est rétabli :

- Rue du 8 mai : sens unique descendant sur toute la longueur de la rue
- Rue de la Poste : double sens
- Chemin de la Plaine : double sens.

* la reprise des travaux et les dispositions prises à ce moment-là seront annoncées par voie de presse et au panneau d'affichage de la mairie.

STATIONNEMENT

- **Rue du 8 mai** : le sens unique rétabli, le stationnement est à nouveau possible le long de la rue, aux endroits autorisés. Le trottoir doit rester libre en face de la sortie de l'impasse des sapins pour permettre aux gros véhicules qui en sortent de pouvoir s'engager dans la rue du 8 mai sans problème.
- **Rue de la Poste** : le stationnement reste strictement interdit.
- **Chemin de la Plaine** : le cheminement piéton est maintenu, ce qui limite la largeur de la chaussée pour la circulation des voitures. En conséquence, le stationnement est interdit le long de la rue. Le terrain «Berrier» reste à la disposition des Thurinois de ce secteur pour le stationnement.

LE CENTRE DE TRI DE LA POSTE VA DÉMÉNAGER

Il s'installera dans ses nouveaux locaux (route de Soucieu, à hauteur du hameau de la Goyenche) courant février.
Pas de changement au quotidien pour les usagers de la Poste, sauf pour les détenteurs d'une «Boîte Postale». Se renseigner à la Poste.

LE SAVEZ-VOUS ?

Nouveau cabinet d'Ostéopathie à Thurins :

Marie MAURENCE, Ostéopathe,
est nouvellement installée au hameau «Le Bayard».
Consultations sur rendez-vous au 06 83 11 04 79

CLASSES EN 8

Vendredi 18 janvier à 20 h 30 à la Mairie

**Réunion des Classes en 8
pour inscriptions et préparation du banquet d'avril 2008**

Responsables : Emmanuelle Gaudin et Georges Crétin.

Scènes de vie thurinoise

MARCHÉ DE L'ARTISANAT



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



8 DÉCEMBRE



Les vitrines décorées



Chauds, les marrons !



Ambiance conviviale et chaleureuse



Le Père Noël était là

**REPAS DU C.C.A.S.
POUR LES PERSONNES ÂGÉES**



**ARBRE DE NOËL
PERSONNEL COMMUNAL**



Informations diverses

ELECTIONS MUNICIPALES

Elles auront lieu les 9 et 16 mars à l'école maternelle publique

Les heures d'ouverture des bureaux de vote ne sont pas encore connues mais seront affichées.

Quelques changements depuis que nous avons franchi et dépassé le cap des 2 500 habitants :

Nous sommes maintenant concernés par la strate de 2 500 à 3 500 habitants, ce qui implique que le futur Conseil Municipal ne comportera plus 19 mais 23 membres.

LE 5^E FORUM SOCIAL DES VILLAGES

Sur les chemins de la solidarité

Créé en 2003 à l'initiative d'habitants des Monts du Lyonnais, le Forum social des Villages est un espace de rencontres et de débats démocratiques pour imaginer et proposer des actions citoyennes au service de la justice et de la paix. Dans un monde où l'actualité nous annonce des catastrophes naturelles, des crises économiques, des guerres de l'énergie, des hommes et des femmes, partout dans le monde, refusent d'abandonner les valeurs d'humanité qui ont bâti les grandes civilisations. Rappeler l'importance des liens de solidarité est au cœur des Forums Sociaux Mondiaux. Il s'agit de remettre l'économie au service de l'homme, défendre les droits de l'homme, les droits sociaux et environnementaux, protéger la diversité, sans laquelle point de rencontre, point de culture, point d'espoir pour les générations futures.

Ici et ailleurs, malgré les peurs et les égoïsmes de quelques privilégiés, des solidarités s'expriment pour un monde plus juste. Le 5^e Forum Social des Villages a décidé de porter, cette année, le thème de la solidarité par une marche à travers les villages des Monts du Lyonnais et, durant trois semaines, des soirées débats, des spectacles.

Le 5^e Forum Social des Villages débutera le 19 janvier à Aveize par une conférence de Philippe Mérieu, pédagogue de renom ; habitant de l'Ouest Lyonnais, Monsieur Mérieu nous ouvrira les champs du possible sur la Solidarité ici, ailleurs et demain...

Cette journée d'ouverture sera suivie d'une dizaine de soirées dans les villages pour se terminer le 9 février à Chazelles sur Lyon.

Pour connaître l'intégralité du programme du 5^e Forum Social des Villages, tracts et affiches seront mis à disposition dans les commerces et autres lieux publics. Vous pouvez aussi consulter le site Internet du Forum et proposer des co-voitages pour vous rendre aux soirées.

Site Internet : <http://forumsocialvillages.free.fr/>

Les organisateurs du Forum social des villages 2008 :

Le collectif pour une politique citoyenne, la confédération paysanne, G.R.A.I.N.E.S. (groupe de Réflexion, d'Actions et d'Initiative pour la Nature, l'Environnement et la Solidarité), Oxfam France Agir ici, Peuples Solidaires, la Ruche de l'Ecologie, Survie Rhône, le Sel des Monts du Lyonnais, la Voisine.

PRIX DU PATRIMOINE - ÉDITION 2007

Appel à candidatures Communes - Associations - Particuliers

Attribué chaque année par le Département du Rhône depuis 1984, ce prix est destiné à encourager et récompenser les initiatives privées ou publiques visant à sauvegarder le patrimoine artistique et historique local du département du Rhône.

IL S'ADRESSE :

- Aux communes rurales du département (hors communauté urbaine de Lyon, ou comptant moins de 5 000 habitants dans la communauté urbaine)
- Aux particuliers et aux associations dont le patrimoine restauré est situé sur le territoire de ces communes.

Si vous avez finalisé dans le courant de l'année 2006 ou 2007, une restauration, une sauvegarde ou une valorisation de votre patrimoine culturel mobilier, immobilier ou intellectuel, vous pouvez concourir au Prix du patrimoine 2007 du Département du Rhône.

Date limite de réception des dossiers de candidature :

31 janvier 2008

Dossier de candidature à retirer à l'accueil de la mairie.

Pour toutes vos questions sur le Prix du patrimoine :

Renseignements auprès du Service culture

Cellule conservation du patrimoine et musées

jean-luc.thomas@rhone.fr Tél. 04 72 61 77 35

ou sur le site du Département du Rhône : www.rhone.fr

SEMAINE NATIONALE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER DU 17 AU 23 MARS 2008

Thème : dépistage des cancers (plus particulièrement des cancers du sein, du col utérin et du colon).

12 MARS : COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Les dépôts devront impérativement être effectués avant 6 h, aux points habituels de collecte des ordures ménagères.

Ces «encombrants» ne sont pas recyclés mais compactés puis incinérés.

Pour participer à l'effort de tri sélectif des communes de la C.C.V.L. et pour réduire le coût de la collecte*, ne déposer ce jour-là que ce qui ne peut vraiment pas être porté à la déchetterie intercommunale de Vaugneray.

Attention - NE SONT PAS COLLECTÉS :

- Tous les déchets normalement collectés dans le cadre de la collecte des ordures ménagères ou de la collecte sélective,
- Les déchets verts (tontes notamment) autres que les fagots,
- Les gravats,

- Les produits dangereux (huile, peintures, acides, produits phytosanitaires, ...),
- Les produits riches en métaux lourds (batteries, ...),
- Les déchets d'origine artisanale ou industrielle,
- Les sacs, les plastiques,
- Les barres métalliques de plus d'un mètre,
- Les cumulus,
- Les bouteilles de gaz,
- Les déchets trop lourds : + de 70 kg,
- Les frigos, machines à laver, TV, ordinateurs, petit électroménager, ...

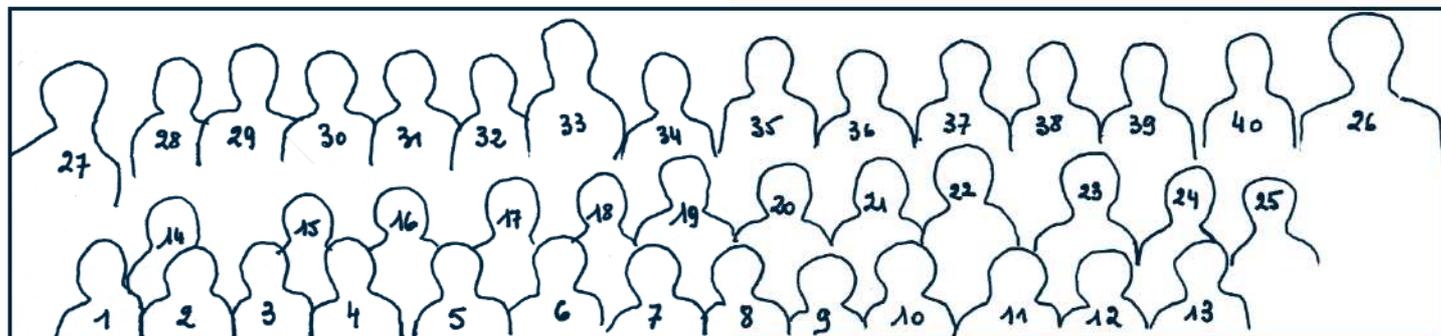
* Pour information : coût de la collecte : 1 178 euros H.T. auxquels s'ajoutent le coût de traitement des objets encombrants et la taxe générale pour les activités polluantes (calculés selon le tonnage).

Vie associative

GRUPE DE RECHERCHE SUR L'HISTOIRE ET LE PATRIMOINE DE THURINS

• Photo de classe parue dans le précédent bulletin municipal :

Grâce à votre aide, la liste des noms des enfants est maintenant complète.



- 1 - SALAMAND Patrick
- 2 - DELORME Michel
- 3 - CLARON Christian
- 4 - MORETTON Lucien
- 5 - GUILLON Georges
- 6 - BADOIL Noël
- 7 - JASSERAND Pierre
- 8 - ROCHE Lucien
- 9 - CONFORT Jean-Paul
- 10 - GONON Serge
- 11 - DELORME Guy
- 12 - REYNARD Henri
- 13 - GAUDIN Marc
- 14 - SERRAILLE (prénom ?)

- 15 - GUERIN Roger
- 16 - NARBONNET André
- 17 - ROSSIGNOL Pierrot
- 18 - PLUVY Maurice
- 19 - CHAZAUD Bernard
- 20 - CLARON Jean-Paul
- 21 - CHAZAUD Alain
- 22 - THOMAS Bernard
- 23 - SÉON Gérard
- 24 - BLANC Roger
- 25 - VILLE Jean-Claude
- 26 - DELORME Marie-Rose - Institutrice
- 27 - DELORME Mady - Institutrice
- 28 - ROBIN René

- 29 - GAUDIN Jean-François
- 30 - ROCHE Gérard
- 31 - CHEVROT Henri
- 32 - RATTON Jean
- 33 - BLANC Louis
- 34 - BLANC Michel
- 35 - ACCAREL Bernard
- 36 - DUPIN Bernard
- 37 - CHATEL Gérard
- 38 - BONNIER Bernard
- 39 - BLANC Henri
- 40 - CHANTRE Gérard

• L'évolution des voies de communication dans la commune depuis 1824

Le groupe participe à l'exposition «routes et chemins» actuellement visible (jusqu'à la fin janvier) dans la salle des mariages de la Mairie. Tous les compléments, commentaires ... permettant d'enrichir ce sujet sont les bienvenus.

Vie associative (suite)

A.S.P.T. PÉTANQUE THURINOISE

(Siège de l'association : restaurant le Bar'hic)



Les responsables 2008 :

- Président actif : Fred Thiely
- Trésorier : Gilbert Perrier
- Secrétaire : Marion Terrier
- Autres membres : Sébastien Belogi, Jocelyne Blanc, Philippe Bonnier, Bruno Confort, André Courbière, Nicolas Stevenin, Jean Ubaud
- Vice-président : Bernard Perraud
- Trésorier adjoint : André Robin
- Secrétaire adjoint : Marie-Thérèse Crétin

But d'Honneur 2008

CETTE ANNÉE ENCORE, LE CONCOURS DU BUT D'HONNEUR SE DÉROULERA EN DEUX PHASES :

- Un concours de qualification sur deux journées avec la possibilité de participer aux deux journées (Tête à tête illimités, système Aurard, 4 parties de 13 points) le samedi 12 avril et le samedi 10 mai.
- Les 16 premiers classés sur ces deux journées seront retenus pour la phase finale (4 poules de 4, 13 points) le samedi 6 septembre.

Le But d'Honneur est réservé aux Thurinoises et Thurinois (anciens Thurinois acceptés).

Coût de l'inscription : trois euros.



C'est toujours avec plaisir que nous retrouvons chaque année la famille Fenet pour le concours du 14 juillet.



Calendrier des concours 2008

- Samedi 19 avril : Doublettes Challenge A.S.P.T.
- Vendredi 20 juin : Doublettes Nocturne A.S.P.T.
- Samedi 14 juillet : Doublettes Souvenir Claude Fenet
- Samedi 2 août : Doublettes Concours de la vogue

La saison 2007 a été plaisante malgré les aléas de la météo, ainsi qu'une petite déception quant à la faible participation des Thurinois lors de nos concours.

Le président et toute son équipe vous souhaitent une bonne année et un esprit sportif.



THURINS THÉÂTRE

C'est toute l'équipe de Thurins Théâtre qui vous souhaite une très bonne année 2008, pleine de nouveautés !

En ce qui nous concerne, cette année nous innovons et vous en offrons deux fois plus avec 2 «boulevards» : l'un joué par les adultes, l'autre par les ados, dont la première partie sera assurée par les plus jeunes.

Dates à retenir

- Spectacle ados = 23 - 24 - 30 - 31 mai 2008
- Spectacle adultes = 16 - 17 mai 2008 et 6 - 7 juin 2008

Mais notre premier rendez-vous sera notre soirée dansante du 16 janvier qui aura pour thème «La Savoie».



Je vous attends le samedi 16.02.2008 à la Salle St Martin à partir de 20h

Vous pouvez vous procurer des billets auprès des membres du Conseil, et pour tout renseignement vous pouvez joindre M^{me} Perrier au 04 78 45 22 42.

MEUH !.....

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES MARCHÉ DE L'ARTISANAT DE THURINS



Le 14 octobre dernier, l'association des parents d'élèves des écoles publiques a organisé le marché de l'artisanat de Thurins, pour sa quatrième édition.

Ce marché connaît chaque année un succès grandissant, et devient un rendez-vous annuel pour tous les amateurs de créations originales : de la peinture sur cuivre au travail sur papier mâché, en passant par la vannerie, et la mosaïque.

Cette année, le soleil était au rendez-vous pour accueillir plus de 45 exposants, et de nombreux visiteurs, venus faire leurs emplettes de Noël.

Comme chaque année, les enfants ont pu s'amuser dans la piscine à balles, ou bien profiter des dons artistiques de certaines mamans, pour les maquiller.

Les membres de l'association remercient les parents, qui les ont aidés à l'organisation de cette journée (confection de gâteaux, installation et rangement de la salle...), ainsi que l'équipe enseignante



des deux écoles publiques, pour leur participation.

Nous remercions également monsieur Bonjour, qui a eu la gentillesse de nous

prêter ses barnums pour l'extérieur.

Cette année, les bénéfices du marché vont permettre à toutes les classes de l'école maternelle de se rendre, en car, dans une vraie salle de spectacle, afin d'assister à une pièce de théâtre de marionnettes, et de rencontrer les marionnettistes à la fin de la séance.

Ils financeront également un projet (pas encore finalisé par l'équipe enseignante), pour les élèves de primaire.

L'équipe organisatrice souhaite que ce marché soit aussi le reflet du dynamisme, et de la créativité de ces parents thurinois bénévoles, et vous donne donc rendez-vous à tous, le dimanche 12 octobre 2008, pour la prochaine édition du marché.



Vous pouvez également retrouver toutes les informations concernant la vie de l'association et des deux écoles publiques sur notre site internet : <http://monsie.orange.fr/apedethurins>

Vie associative (suite)

DU CÔTÉ DES BLEUETS...

LA RENTREE 2007

Fin septembre toutes les Bleuets et tous les Bleuets (et oui de plus en plus de petits garçons mais aussi de grands garçons ont rejoint les différentes sections) avaient repris le chemin de la salle des sports et le rythme des différents cours.



Cette année nous retrouvons toujours avec la même émotion nos petits **Bout'choux** entraînés par Edith.

Une éducation psychomotrice par le plaisir et le jeu avec une multitude de situations et d'exercices sur un matériel pédagogique adapté, leur est proposée tous les mercredis matins.

Tous les mercredis

- De 9 h 30 à 10 h 30 pour les petits nés en 2003
- De 10 h 40 à 11 h 40 pour ceux nés en 2004



Programmation des entraînements :

attention certains horaires ont changé par rapport à ceux annoncés dans le bulletin d'octobre.

Du mercredi après-midi au vendredi soir, toutes les autres sections des Bleuets se partagent la salle des sports et viennent tour à tour, dans un chassé-croisé minuté, pratiquer leur activité dans la bonne humeur qui est de mise chaque année.

Mercredi

De 15 h 15 à 17 h 15

Poussines 1 (nées en 2001)

De 17 h 15 à 19 h 25

Jeunesses 4 (nées en 94) et Aînées (nées en 93 et avant)

De 19 h 25 à 20 h 25

Renforcement musculaire (adultes)

De 20 h 30 à 21 h 45

Step Aérobic (adultes)

Jeudi

De 16 h 45 à 18 h 00

Mini-Poussins (nés en 2002)

De 17 h 15 à 19 h 15

Poussines 2 (nées en 2000)

De 17 h 45 à 20 h 15

Jeunesses 1-2 et 3 (nées en 95-96-97)

De 20 h 00 à 21 h 00

Gym chinoise (adultes)

Vendredi

De 17 h 40 à 20 h 00

Poussines 3 et 4 (nées en 98 et 99)

De 19 h 30 à 22 h 00

Aînées (nées en 93 et avant)

Mais aussi...

Mardi

De 12 h 25 à 13 h 25

Renforcement musculaire (adultes)

LES EFFECTIFS POUR LA SAISON 2007-2008

• Baby Gym	28
• Gymnastique aux agrès avec compétitions	
- Mini-Poussins	8
- Poussines	39
- Jeunesses	24
- Aînées	13
• Renforcement musculaire	63
• Step Aérobic	24
• Gym chinoise	30
TOTAL	229



Une nouvelle section, la **gymnastique chinoise**, a vu le jour cette année et a affiché **complet dès le 1^{er} cours**. Des demandes d'inscription tardives n'ont de ce fait pu être acceptées, faute de place. Nous profitons de cet article pour nous excuser de nouveau auprès de ces personnes et faisons tout pour trouver des solutions à ce problème pour la saison prochaine.

Mais qu'est-ce que la gym chinoise ?

D'origine martiale, la gymnastique chinoise se présente sous forme de mouvements et d'enchaînements corporels développant, à la fois force et souplesse.

Elle est basée sur la respiration et la circulation des énergies. Elle contribue à améliorer la puissance et la résistance physique et peut également aider à prévenir certaines maladies en accélérant l'oxygénation du sang.

LES MANIFESTATIONS POUR LA SAISON 2007-2008

C'est un calendrier déjà bien rempli qui attend toutes nos gyms en 2008.

Bon courage et bonne chance à toutes !

- Coupe départementale 29 et 30 mars à THURINS
- Coupe départementale (fin) 5 et 6 avril à CALUIRE ET FONTAINE
- Mini concours Poussins 11 avril à partir de 18 h 00 à THURINS
- Vide Grenier 27 avril à THURINS
- Concours Poussins 25 mai à VILLEFRANCHE
- Concours départemental 31 mai et 1^{er} juin à MORNANT
- Fête des Bleuets 21 juin - 14 h 00 à THURINS
- Championnat National Aînées
Fédéral 2 et 3 28 et 29 juin à VALOGNES (Basse Normandie)



Notre équipe Aînées !

LOTO DES BLEUETS EDITION 2007

Malgré la rude concurrence de la Coupe du monde de Rugby le même soir, le loto des Bleuets a réussi à intéresser un grand nombre de personnes (certes en majorité féminine !) et ainsi à remplir la salle Saint-Martin.

La chance a particulièrement souri à **Maurice Bonnier** de Thurins qui a remporté le gros lot, un bon d'achat de **400 € pour un voyage**, mais aussi à :

- M^{me} Dikirico de Thurins qui a gagné le **salon de jardin en bois**,
- M^{me} Chiroly de Lyon qui a gagné le **VTT**,
- **Laure Barbalat** de Thurins qui a gagné une **centrale vapeur**,
- Et **Camille Debard** de Thurins qui a remporté la partie enfant et pourra maintenant écouter sa musique préférée sur la **mini-chaîne** qu'elle a gagnée !

A.B.A.P.A. ASSOCIATION DE BÉNÉVOLES AUPRÈS DES PERSONNES AGÉES DES CANTONS DE VAUGNERAY ET TASSIN



• Atelier «prévention des chutes»

Cet atelier est de nouveau en route, avec les personnes qui participaient l'an dernier. Nous n'avons pas pu faire un cours pour les débutants, l'effectif était insuffisant. L'information n'a peut-être pas été bonne.

Si certaines personnes souhaitent essayer, qu'elles se fassent connaître, nous organiserons un nouvel atelier en début d'année. Il faut 8 à 10 personnes, le coût est de 15 euros (pour les nouvelles personnes) pour 20 séances, à raison d'une séance par semaine.

Contactez D. Fenet (04 78 48 91 13) ou
M.H. Ratton (04 78 48 93 50).

• Connaissez-vous le chèque liberté ?

Ce chèque permet aux personnes qui ne peuvent sortir seules, de bénéficier d'un accompagnement pour un transport (aller en visite, au cinéma, chez le dentiste ou le médecin, faire des courses, aller au Club...)

Ces chèques sont émis par certaines caisses complémentaires ; (il suffit de prendre contact avec ces organismes, pour savoir s'ils proposent cette prestation). Ils s'adressent aux personnes de 75 ans et plus, sans condition de revenus. Vous avez droit à 3 chèquiers par an, le chéquier se compose de 10 chèques de 15 euros, soit 150 euros.

Vous payez 5 euros pour le premier chéquier
10 euros pour le deuxième
30 euros pour le troisième

Ces chèques sont acceptés par des organismes habilités, entre autres le Strada sur notre secteur.

Cela peut être une aide financière non négligeable, il suffit de se renseigner.

Vie associative (suite)

M.J.C.

UNE TRADITION QUI NE PEUT S'OUBLIER : LE CARNAVAL EST DE RETOUR !



**MAISON DES JEUNES
ET DE LA CULTURE**
53, rue du 8 mai 1945 - 69510 Thurins
Tél. 04 78 48 99 60 - Fax : 04 78 81 76 36
E-mail : mjc.thurins@wanadoo.fr

Un cortège festif, une ambiance à la fois musicale et costumée, une magie exaltée par le bonheur des enfants et des plus grands....

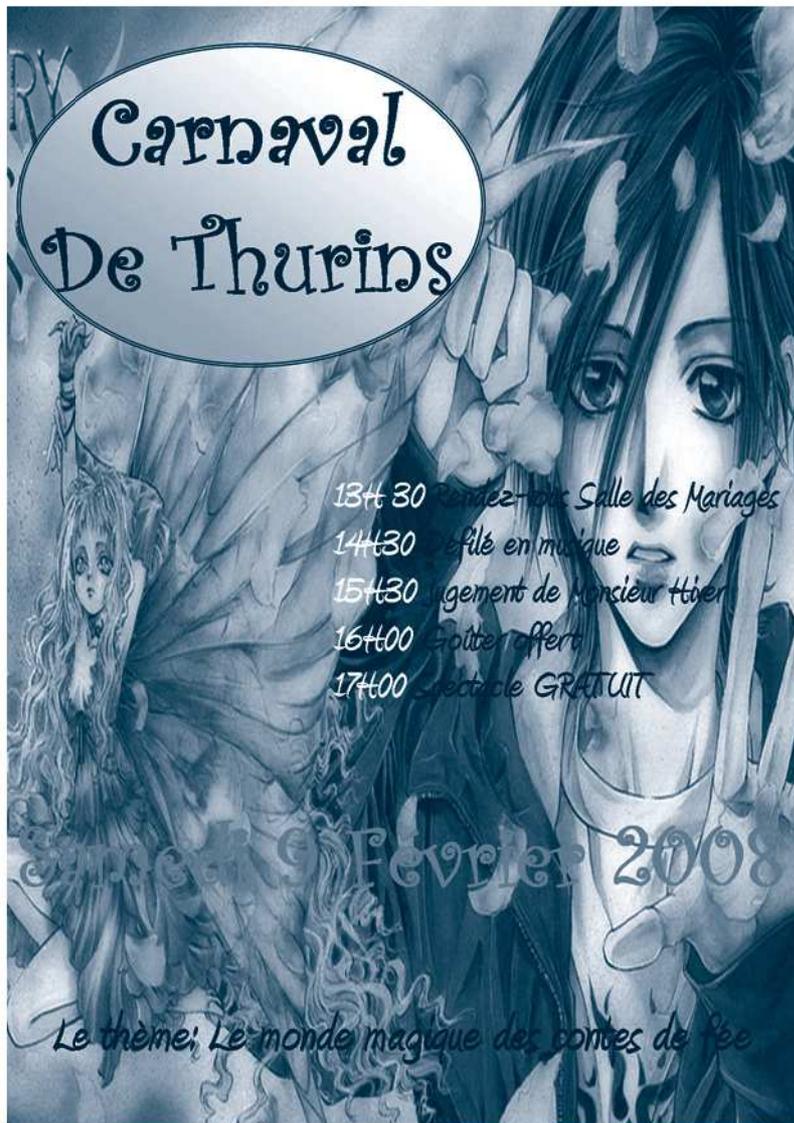
Une très bonne occasion de se rassembler et de s'amuser...

Pour cette nouvelle édition, le monde magique des contes de fée est à l'honneur.

Le samedi 2 février, Patricia Rousset vous propose de venir créer votre costume à la M.J.C. de 14 h à 17 h.

Carnaval 2008, organisé par la Maison des Jeunes et de la Culture en partenariat avec les écoles publiques Thurinoises, la F.C.P.E. et le T.Y.M. le samedi 9 février 2008.

- Rendez-vous 13 h 30 en salle des mariages de la mairie pour les maquillages de dernière minute
- 14 h 30 défilées en musique accompagnées d'une Batucada. Départ parking de la Mairie
- 15 h 30 salle Saint Martin jugement de Monsieur Hiver.
- A partir de 16 h un goûter sera offert, suivi de l'élection du costume le plus original. Pour conclure la journée un spectacle gratuit pour tous et pour toutes sera proposé.



**Carnaval
De Thurins**

13h 30 Rendez-vous Salle des Mariages
14h 30 Défilé en musique
15h 30 Jugement de Monsieur Hiver
16h 00 Goûter offert
17h 00 Spectacle GRATUIT

9 février 2008

Le thème: Le monde magique des contes de fée

1 BOUCHON : 1 SOURIRE



L'association de l'ostéogène imparfaite (maladie des os de verre) adresse à chacun de ses collecteurs de bouchons ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2008 et remercie toutes les personnes participant à l'opération «1 bouchon : 1 sourire».

Grâce à vous, en 2007, 39 tonnes de bouchons ont été collectés en Ile de France et en région lyonnaise, générant une somme de 8 900 euros pour l'A.O.I.

Cette somme sera utilisée pour le fonctionnement de l'association dans ses missions d'aide, de soutien et de formation aux familles touchées par cette maladie rare et orpheline. Nous comptons sur vous pour poursuivre notre action.

Une bonne résolution pour 2008 : continuez à collecter vos bouchons !



Assemblée générale du Comité de Thurins / Rontalon

L'Assemblée Générale Annuelle s'est déroulée, selon la tradition, au restaurant Bonnier au Pont de Thurins le vendredi 9 novembre 2007, au cours de laquelle a été fêté le 40^e anniversaire de la création du Comité.

Nombreuse participation (dont beaucoup de conjointes) et avec la présence de M. Roger Collomb du Comité Départemental et de MM. les Maires de Thurins et Rontalon.

Les rapports moral et financier, ont été acceptés à l'unanimité et les sortants reconduits.

Clôture à 20 h, suivie d'un excellent repas, avant les gâteaux d'anniversaire et la coupe de champagne.



Concours de belote du samedi 10 novembre Salle St Martin à Thurins - 42 doublettes

- CLASSÉE 1^{ère} Decultieux Louis et Decultieux Marthe (Duerne)
- CLASSÉE 2^e Delorme Marinette et Boisset Aimée (Vaugneray / Craponne)
- CLASSÉE 3^e Gonnard Raymond et Gonnard Yvette (Lyon)
- LES ROSETTES DE LA TOMBOLA pour Gyard Mado et Thierry Yvonne

Suite à la réunion du 28 novembre 2007, Bureau et composition du C.A. pour 2008 :

- Président : André Bonnier
- Vice-président (Thurins) : André Courbière

- Vice-président (Rontalon) : Henri Targe (doyen)
- Secrétaire : Jean Suchet
- Secrétaire adjoint : Jean Ubaud
- Trésorier : Jean Guillon
- Trésorier adjoint : Jean-Noël Chantre
- Porte-drapeaux : Jean Bossu, Antoine Dumortier, Pierre Fayet
- Autres membres du C.A. : André Fayolle, Joseph Gaudin, Bernard Jasserand, Joseph Martin, Camille Thomas (délégué municipalité)

A noter : concours de Belote F.N.A.C.A. et Anciens Combattants, dimanche 13 janvier 2008, Thurins, salle St Martin.

ECLAIREURS - ECLAIREUSES

Le Groupe Nicolas Benoît de Thurins poursuit ses activités à la M.J.C. de Thurins, le dimanche.

Cette année, nous avons 10 responsables pour encadrer un groupe d'enfants et d'adolescents : soit 56 inscrits au total. Non seulement nous sommes au complet, mais nous avons dû décevoir beaucoup d'enfants et de parents en refusant des inscriptions pour cette année.

Nous regrettons cela et nous essayerons de trouver une plus grande salle pour les recevoir l'an prochain, afin de satisfaire les futurs éclaireurs.

L'Equipe est ravie de l'enthousiasme grandissant des enfants qui ont et qui continuent de participer à cette activité

Merci à tous les membres de l'équipe (responsables, parents actifs qui ont œuvré à cette réussite).

L'équipe est particulièrement reconnaissante à notre responsable régional Jérôme Lacoste. Selon nous ce projet «groupe éclaireurs» Nicolas Benoît, n'aurait pas vu le jour sans :

- l'investissement
 - la ténacité
 - le dynamisme
 - la disponibilité... de Jérôme
- et
- La patience de son épouse Véronique

sans oublier, celle qui a gardé le cap contre vents et marées, seule responsable sur plusieurs années pour naviguer avec une petite dizaine d'enfants toujours fidèles au groupe éclaireurs : Fanny.

Chaque année, les éclaireurs choisissent un thème d'activité et de réflexion pour l'année, et le prolongent sur leur camp d'été, lorsque c'est possible (ce qui sera le cas cette année).

Thème choisi par les 12 - 15 ans : l'Eco - Citoyenneté.

Comment utiliser le moins d'énergie possible cet été lors de notre camp ?

Les idées fusent déjà :

- frigo creusé dans la terre,
- création d'un chauffe-eau solaire,
- labo vélo pour le linge à laver,
- confection d'une éolienne....

Nous vous en dirons plus sur le prochain bulletin.

Thème choisi par les 7 - 11 ans est : la Protection de la Nature

Sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie...

Tri sélectif des déchets (papier, verre, plastique).

L'Equipe des Éclaireurs

Vie associative (suite)



LA MAISON DE LA MUSIQUE

La Maison de la Musique
2 place Dugas - 69510 Thurins

A vos agendas :
Concert de la Maison de la Musique
Samedi 5 avril à 18 h, salle St Martin

UNE RENTREE PROMETTEUSE ...

Notre Centre d'Animation Musical compte cette année, pour le moment 75 adhérents. Dirigé par :

- Irène Breysse, présidente,
 - Chantal Kramp, secrétaire,
 - Jean-Luc Kramp, trésorier,
- heureux d'être rejoints par Jean-Paul Bonhotal, responsable aux affaires techniques.

IL VOUS PROPOSE :

Dès 3 ans, le Jardin d'éveil musical - Séance d'essai possible.

Dès 7 ans, la Formation musicale collective (solfège), la Chorale et la technique vocale, des Ateliers et classes d'ensembles, l'Orchestre, la Formation instrumentale individuelle et collective, animés par :
Odile Cayrol : clarinette et jardin d'éveil musical

Zamaria Brogat : flûte

Clotilde Fleury : violon

Gauvain Gamont : formation musicale et basse

Denis Cassiau : piano

Daoud Sassi : guitare, guitare électrique et percussions

Guillaume Simonin : batterie

Pour le Jardin d'éveil, nous avons eu beaucoup de demandes de pré-inscriptions, mais nous regrettons qu'à ce jour seulement 4 petits bénéficient de cet éveil à la musique.

Quant au chant, technique ou choral, malgré forte demande avant les inscriptions, il a été impossible à mettre en place cette année. Mais un nouveau groupe s'est formé cette année, avec une chanteuse.

La liste des instruments proposés n'est pas exhaustive : venez grossir les rangs !

Trompette, saxo, basson, accordéon et autre harpe... vous serez les bienvenus !

Contacts :

Irène Breysse, présidente

Tél. 04 78 81 91 22

irene.breysse@free.fr

Chantal Kramp, secrétaire

Tél. 04 78 81 73 15

musique.thurins@free.fr

... UN AVENIR SOMBRE ...

Nous déplorons vivement, une fois encore, le peu d'adhérents présents à l'Assemblée Générale. Ce temps de rencontre, d'information et de débats est essentiel dans la vie d'une association.

D'autant que les dernières informations qui viennent de nous être communiquées par le Conseil Général nous inquiètent fortement quant à la pérennité de notre association culturelle.

En effet, les centres d'enseignement de la musique sont soumis depuis juillet 2007 au nouveau «Schéma départemental de développement des enseignements artistiques», défini par le Conseil Général.

Ce dernier pose un nombre certain de difficultés telles que, comme nombre d'autres, nous craignons que très rapidement l'association soit en péril de fermer ses portes !

État civil



Naissances

01.08.07 Maëva Lea Marine CHAMORRO
20.09.07 Constance Isabelle TARLET
30.09.07 Evan TREFOURET
07.10.07 Lucas José Jean-Claude PAULO
10.10.07 Damien Louis VILLARD
12.10.07 Mathilde HURIER

12.10.07 Sacha BONJOUR
02.11.07 Charline Maria GUILLERMIN - - VEYRAT-DUREBEX
07.11.07 Timothée Patrick GINET
18.11.07 Miriana DUPIN
18.11.07 Kylian GRILLON
22.11.07 Daphné Héloïse BERNE



Décès

06.10.07 FERRIERE Claude Thomas Pierre (Hors Commune)
25.11.07 REY épouse JASSERAND Claudia Francine

Vous avez la parole...

Les articles publiés dans cette rubrique sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la municipalité.



**Vous avez la parole.
Profitez-en, exprimez-vous !
Nous vous rappelons que cet espace vous est réservé.**

RÉPONSE À M. OU M^{ME} X

Vous nous avez écrit pour savoir comment nous répondons aux actes d'incivilité de certains Thurinois, que vous avez constatés et qui vous choquent à juste titre. Comment pouvons-nous vous en informer sans connaître votre nom ni vos coordonnées ?...

Bien cordialement.

La Municipalité

Je rappelle qu'aucun article ou courrier anonyme n'est publié dans cette rubrique.

*Annie Meignier, Première adjointe
Responsable de la publication*

Chers Thurinoises et Thurinois,

Nous profitons de cet espace commun de l'éditorial pour vous faire part d'une réflexion :

Il y a environ 10 000 voitures par jour qui traversent notre village. A cette fréquence élevée, il faut ajouter également une vitesse beaucoup trop importante... (qui, à notre connaissance, n'a encore provoqué aucun incident irréparable.)

L'idée est que chacun d'entre nous participe à une action commune ! Nous pensons qu'il y a toujours un Thurinois devant un autre véhicule, donc si chacun d'entre nous respecte la limitation de vitesse de 50 km/heure, nous arriverons à faire changer les habitudes :

- pour limiter les nuisances sonores : à 50 km/h, voitures et camions sont moins bruyants, nous avons pu le constater lors des récents travaux...

- et surtout pour la sécurité de nos enfants et de tout un chacun.

En espérant que vous serez nombreux à partager notre réflexion.

Bonne route à tous.

Famille Mougnot Didier

LETTRE AU PÈRE NOËL

- Si tu as un peu de temps après ta distribution, passe prendre un café avec moi ; mais ne n'inquiète pas, quelques minutes seulement suffiront, je sais que tu es très occupé ...
- Si dans ta tournée tu as pris quelques photos, celles de mes petits-enfants me feraient très plaisir ; les miennes datent un peu ...
- Si tu rencontres mon fils qui s'ennuie lorsqu'il vient me voir, dis-lui que j'aimerais bien aller faire un petit tour dans sa belle auto ; ça changerait...
- Si mes petits-enfants te disent qu'ils vont venir me voir, dis-leur le bonheur qu'ils me feront ; mais surtout sans leur portable pour ne pas gâcher ces précieux instants ...



*J'ai pas d'idée,
Il ou elle n'a besoin
de rien, il ou elle a
tout ce qui lui faut
Il ou elle ne sort
plus etc...*

L'équipe de l'ABAPA

Lors d'une journée de chasse, dans un pré au-dessus du Narbonnet, notre chienne a mangé du poison, violent selon les dires du vétérinaire. Reins bloqués, malgré de nombreux soins, elle n'a pu être sauvée.

Ce mot s'adresse plus particulièrement aux chasseurs et aux promeneurs ayant des chiens. Soyez donc vigilants !

*Daniel et Janine LAURI
Le Narbonnet*

Calendrier des

Janvier

Jeudi 10	Assemblée Générale du Club de l'Age d'Or à 14h à la salle Saint Martin
Samedi 12	Assemblée Générale et retour de la Journée du Fruit à la salle Saint Martin
Dimanche 13	Cérémonie des vœux à la Salle Saint Martin à 10h30
Dimanche 13	Concours de Belote des Anciens Combattants à 14h à la salle Saint Martin
Samedi 19	Réunion de fin de chasse à 19h à la salle Saint Martin
Dimanche 20	Amicale des Pompiers, Ste Barbe à 11h à la Salle Saint Martin
Samedi 26	Choucroute de l'Association François Couzon à 20h30 à la salle Saint Martin
	Open de Jujitsu Combat à la salle des Sports

Février

Jeudi 8	Après-midi Bugnes du Club de l'Age d'Or à 14h à la salle Saint Martin
Samedi 9	Carnaval de Thurins
Dimanche 10	E.V.V.L. : les grands romantiques allemands, concert à 17h à l'église de Thurins
Samedi 9 et dimanche 10	F.C.V.L. Challenge Florian Maurice à la salle des sports
Samedi 16	Thurins Théâtre : soirée dansante à la salle Saint Martin
Samedi 23	Concours de Belote de la Chasse à la salle Saint Martin
Dimanche 24	Concours de Belote de la F.N.A.C.A. à Rontalon

Mars

Dimanche 2	Banquet de la Chasse au Restaurant Bonnier à Thurins.
Samedi 8	Amicale des Pompiers : Choucroute à 20h30 à la salle Saint Martin
Samedi 8 et dimanche 9	Interclub de Judo à la salle des sports
Samedi 10 et mardi 19	F.N.A.C.A. : commémoration du Cessez-le-feu en Algérie
Samedi 29 et dimanche 30	Les Bleuets : Coupe Départementale «Jeunesses» et «Aînées» à la salle des sports de Thurins

Avril

Samedi 5	Concert de la Maison de la Musique à 18h à la salle St Martin
Samedi 5	Les Bleuets : Coupe Départementale «Jeunesses» et «Aînées» à Caluire
Dimanche 6	Pique-nique annuel des Eclaireurs et Eclaireuses de France à la salle St Martin
Vendredi 11	Les Bleuets : Mini Concours Mini Poussines et tous les Poussins à 18h à la salle des sports
Samedi 12	A.S.P.T. : qualification au But d'Honneur à 13h30 au stade
Samedi 19	Challenge ASPT en doublettes à 13h30 au stade
Jeudi 24	Club de l'Age d'Or : Repas de Printemps à 12h à la salle St Martin
Dimanche 27	Les Bleuets : vide grenier sur le parking de la mairie

Mai

Jeudi 1 ^{er}	Foire annuelle
Vendredi 2	Concours de Pétanque de la Chasse à 19h au stade
Dimanche 4	Randonnée des 9 Clochers organisée par la M.J.C. de Thurins
Jeudi 8	Anniversaire du 8 mai 1945
Vendredi 9	Amicale des pompiers : concours de pétanque à 19h au stade
Samedi 10	A.S.P.T. : 2 ^e qualification au But d'Honneur à 13h30 au stade
Mardi 13	F.N.A.C.A. : Sortie annuelle
Vendredi 16 et samedi 17	Thurins Théâtre Adultes : spectacle à 20h au Théâtre
Vendredi 23 et samedi 24	Thurins Théâtre Jeunesse : spectacle à 20h au Théâtre
Dimanche 25	Les Bleuets : concours Poussines à Villefranche
Vendredi 30 et samedi 31	Thurins Théâtre Jeunesse : spectacle à 20h au Théâtre
Samedi 31	Les Bleuets : Concours Départemental «Jeunesses» et «Aînées» à Mornant

Juin

Dimanche 1 ^{er}	Les Bleuets : concours départemental «Jeunesses» et «Aînées» à Mornant
Mardi 3	Chorale de l'Ecole Primaire Publique à la salle St Martin
Vendredi 6 et samedi 7	Thurins Théâtre Adultes : spectacle à 20h au Théâtre
Samedi 7	Fête de l'Ecole maternelle «Le Cerf Volant» à la salle St Martin

fêtes 2008

Samedi 14	Fête du Judo Club
Samedi 14 et dimanche 15	F.C.V.L. : 4 ^e Challenge Florian Maurice. Tournoi Elite Benjamins à Messimy
Vendredi 20	A.S.P.T. : doublettes, nocturne à 19h au stade
Samedi 21	F.C.V.L. : tournoi de l'Amitié au stade de Messimy
.....	Fête des Bleuets à la salle des sports
Mercredi 25	Judo : pique-nique annuel
Vendredi 27	Fête de l'Ecole Primaire Publique à 16h30 à l'école
Samedi 28	F.N.A.C.A. : tournoi de pétanque à 14h au stade
.....	Société de Chasse : Assemblée générale à 19h en mairie
Dimanche 29	Kermesse de l'Ecole Privée à la salle St Martin

Juillet

Dimanche 13	Feu d'Artifice et bal des Pompiers
Lundi 14	A.S.P.T. : souvenir Claude Fenet à 14h au stade

Août

Samedi 2	A.S.P.T. : concours de la vogue à 13h30 au stade
Samedi 2, dimanche 3, lundi 4	VOGUE
Dimanche 31	F.N.A.C.A. : journée familiale

Septembre

Samedi 6	Forum des Associations de 9h à 13h à la salle St Martin
Samedi 6	ASPT : phase finale du But d'Honneur à 1h30 au stade
Dimanche 14	Journée du Fruit
Samedi 27	Thurins Théâtre : assemblée générale à 11h au local du Théâtre

Octobre

Samedi 4	Loto des Bleuets à 19h30 à la salle St Martin
Samedi 11	A.S.P.T. : assemblée générale à 10h30 à la Mairie de Thurins
Dimanche 12	Marché de l'Artisanat des parents d'élèves des écoles publiques à la salle St Martin
Vendredi 17	Assemblée générale APPEL - OGEC à 20h30 en Mairie de Thurins
Dimanche 19	Western Dance : assemblée générale à 14h à la salle St Martin
Samedi 25	F.C.V.L. : choucroute à la salle St Martin
Dimanche 26	Club de l'Age d'Or : concours de belote à 14h à la salle St Martin

Novembre

Vendredi 7	F.N.A.C.A. : assemblée générale
Samedi 8	F.N.A.C.A. : concours de belote à 14h à la salle St Martin
Mardi 11	Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918
Samedi 15	Maison de la Musique : Assemblée générale à 10h30 en mairie
Dimanche 16	APEL : Spectacle à 15h à la salle St Martin

Décembre

Samedi 6 et dimanche 7	Porte ouverte au local du Club de l'Age d'Or
Samedi 13	Fête de Noël de l'Ecole Privée à 15h à la salle St Martin
Dimanche 14	Repas des Anciens à 12h à la salle St Martin
Mercredi 17	Club de l'Age d'Or : bûche de Noël (lieu à confirmer)

Janvier 2008

Jeudi 8	Assemblée générale du Club de l'Age d'Or à la salle St Martin
---------------	---

Merci de bien vouloir nous signaler toute erreur que vous auriez pu relever, ou informations supplémentaires à apporter, dans ce calendrier des fêtes et manifestations 2008

**Le Maire
et le Conseil Municipal
de Thurins
vous souhaitent
une heureuse année
2008**

**et vous invitent à la cérémonie
des vœux, le dimanche 13 janvier,
à la salle St Martin, à 10h30**